



L'île de la Réunion

Ses ressources,
son économie.

1. POSITION GEOGRAPHIQUE ET POPULATION.

D'une superficie de 2500 km², ⁽¹⁾ située dans l'Océan Indien à 21° de latitude Sud et 53° de longitude Est, éloignée d'environ 11 mille kilomètres de la France et de 800 kilomètres de Madagascar, l'île de la Réunion, dénommée précédemment île Bourbon, présente la forme d'un cône volcanique dont le sommet le plus élevé dépasse 3000 mètres d'altitude. Le sol s'incline de tous côtés d'une manière rapide, parfois abrupte, pour s'adoucir à l'approche de la mer, formant ainsi un littoral de pentes douces et de plaines, seules régions cultivées, sur lesquelles se répartit la population.

La Réunion était vierge de tout habitant au moment où Salomon Goubert en prit possession au nom de la France en 1638. Elle présente de ce fait un curieux exemple de peuplement récent où cotoyent actuellement un mélange de races diverses, représentées par des noirs, des chinois, des hindous, des malgaches et d'une forte proportion de métis. L'élément blanc ne forme qu'une faible majorité. En 1830, la population de la Réunion était de 100 mille habitants; elle passe à plus de 200 mille durant la période allant jusqu'en 1870 pendant laquelle l'île connut sa plus grande prospérité économique; à la suite de la crise du sucre et du café survenue à la fin du 19^{ème}.siècle, la population décroît et ne se compose, en 1887, que de 163 mille personnes. Depuis lors, ce chiffre

../ 2

(1) à titre de comparaison, le Canton du Tessin avec ses 2813 km² est d'une superficie plus étendue que l'île de la Réunion.

- 2 -

s'est relevé pour atteindre de nos jours environ 240 mille habitants; la population de l'île s'est donc accrue dans de très fortes proportions; on compte en ce moment une augmentation de 5000 âmes par an, ce qui pose un problème sérieux pour ce pays de monoculture, incapable d'absorber sur son sol un pareil excédent.

2. CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE REUNIONNAISE.

a) les méfaits des cyclones.

Grâce à la nature de son sol, à sa topographie et à la variété de ses climats, qui diffèrent suivant les altitudes, la Réunion possède sur une superficie minuscule une végétation diverse et très développée.

A ces conditions favorables s'oppose malheureusement un fléau naturel, dévastateur: les cyclones qui s'abattent périodiquement sur l'île. On a calculé que la Réunion en a subi plus de 300 en deux siècles; celui de janvier 1948, par exemple, d'une violence inouïe, a causé 4 milliards et demi de dégâts; on s'imagine facilement quel lourd handicap cela peut représenter pour un aussi petit pays surtout si pareil désastre succède à deux autres survenus en moins de trois ans.

De ce fait, toute l'économie réunionnaise dépend de ces ouragans qui, à plusieurs reprises, anéantirent la plupart des plantations; c'est ainsi que le caféier, principale richesse durant le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle, a dû être partiellement, puis totalement abandonné au profit de la canne à sucre, plus résistante.

b) L'industrie sucrière.

Depuis longtemps la canne à sucre est la culture prépondérante. C'est la plante qui se défend le mieux

- 3 -

contre les cyclones et dont les produits, sucre et rhum, s'écoulent aisément, en grande quantité, sans être frappés de contingentement ou de taxes prohibitives à leur entrée en France.

La canne à sucre prit un essor vigoureux en 1825 pour atteindre son plein développement vers 1860. Les champs s'étendent à la périphérie de l'île, du littoral jusqu'à l'altitude de 500 mètres. Les cultures, d'une superficie actuelle de 30 mille hectares environ, sont divisées en trois types de propriétés: les grandes plantations appartenant aux sociétés sucrières et à quelques gros propriétaires; la moyenne et la petite propriété répartie en une foule d'exploitants particuliers.

On compte qu'un hectare planté produit en moyenne 60 tonnes de cannes et que le rendement en sucre est de 10 % approximativement (10kg de cannes = 1 kg. de sucre). Les usines, au nombre d'une quinzaine, réparties dans les régions productrices, ont des installations modernes, permettant de traiter, au moment de la récolte, les cannes qui leur sont livrées.

La production normale atteint 100 mille tonnes par an. Au cours de ces dernières années, elle a toutefois été considérablement réduite par suite de l'obligation imposée aux exploitants de procéder à l'arrachage de nombreuses plantations et de les remplacer par des cultures vivrières; elle a également diminué à la suite des ouragans de 1944 et 1945. C'est ainsi qu'elle est tombée en:

1942	à	32'300 tonnes,
1943	à	24'400 tonnes
1944	à	13'000 tonnes
1945	à	24'000 tonnes

Actuellement la production a retrouvé son rythme normal; les plantations de manioc créées en 1942 viennent d'être

transformées, libérant de grandes surfaces de terre qui ont été mises en cannes, conformément au programme de culture. En 1949, année exceptionnelle qui n'a pas vu de cyclone, le volume de la production atteindra son chiffre d'avant guerre, soit 100 à 110 mille tonnes de sucre.

La fabrication du rhum, second produit tiré de la canne, s'élève à quelque 25 mille tonnes annuellement. L'exportation de cet alcool fut pendant longtemps une importante source de richesse pour l'industrie sucrière mais, depuis quelques mois, la demande française a diminué alors que la production réunionnaise, grevée de frais difficilement compressibles, s'est au contraire accrue. L'écoulement de la présente récolte s'avère ainsi problématique.

c) autres cultures.

Parmi les autres cultures il y a lieu de citer la vanille et les plantes à parfums, spécialement le géranium, le vétyver et l'ylang-ylang.

La production de la vanille est très variable; elle dépend de beaucoup d'éléments dont les principaux sont les cyclones et les prix de vente. En outre, elle est concurrencée par Madagascar, premier pays producteur actuel.

Quant aux plantes à parfums, le géranium est la plus répandue. C'est avec le vétyver la culture qui présente l'avantage de n'offrir que peu de prise au vent ce qui n'est pas le cas pour l'ylang-ylang, arbre délicat, fragile devant les cyclones et demandant beaucoup de soins. L'inconvénient majeur de ces cultures réside dans le prix essentiellement variable des essences, qui sont produites par la distillation des plantes à parfums.

En résumé, on peut dire que la canne à sucre est pratiquement la seule culture de la Réunion, en dehors des

- 5 -

plantes à parfums et d'un peu de vanille; elle représente à elle seule en valeur près des 9/10 èmes de la production de l'île. En 1948, sur 2.248.366.000 de francs de marchandises exportées, le sucre et rhum réunis ont atteint un total de fr. 1.988.185.000.-

3. LE COMMERCE EXTERIEUR.

a) inconvénient de la monoculture.

Comme beaucoup d'îles qui pratiquent la monoculture, la Réunion se trouve à la merci de graves dangers. Indépendamment des cyclones qui lui sont particuliers, elle a à redouter soit la maladie dont les méfaits peuvent anéantir les cultures, l'unique source de richesse, soit la chute des cours du seul produit qu'elle exporte en grande quantité. Par ailleurs, en période de crise et du fait de l'absence de cultures vivrières, cette situation peut avoir de fâcheuses répercussions; le cas s'est produit durant les années 1940 à 1945, époque difficile pour la Réunion qui, séparée de la France, a dû vivre sur ses propres ressources.

Cette constatation apparaît immédiatement à la lecture des statistiques des importations réunionnaises, qui se composent essentiellement de denrées et de matières nécessaires aux besoins des habitants, soit le riz, provenant d'Indochine, aliment principal de la population, les animaux de boucherie importés de Madagascar, les conserves fabriquées en France et à Madagascar, la farine, les boissons, les cotonnades, vêtements, objets divers, etc. En 1948, ces catégories de marchandises (denrées alimentaires et objets fabriqués) représentaient le 85% environ du total des importations:

Catégories de marchandises:	Quantités: (quintal net)	Valeurs: (en milliers de fr.)
1) denrées alimentaires	438063	1.202.698
2) objets fabriqués	210035	1.305.738
3) matières pour l'industrie.	406266	365.107

- 6 -

b) La France, seul client et principal fournisseur.

L'examen de la balance commerciale de la Réunion fait également ressortir l'intimité économique très étroite qui lie ce pays à la France. Les exportations sont en effet dirigées presque exclusivement vers la Métropole et les territoires de l'Union française; quant aux importations, la participation de l'étranger représente environ 18 à 25 % du montant total. Voici à ce sujet quels ont été les chiffres de 1948:

Pays:	Importations: (en milliers de fr.CFA.)	Exportations:
France	1.300.441	720.941
Union Française	1.063.949	1.497.927
Etranger (autres pays)	509.153	29.498

Ces liens unissant la Réunion aux différents territoires français ont existé de tout temps; ils se sont resserrés depuis 1945 en raison du contingentement et des prix rémunérateurs offerts pour le sucre dont la production est du reste entièrement réservée à la Métropole et aux colonies françaises.

c) Position de la Suisse sur ce marché.

Les livraisons de marchandises suisses restent soumises aux crédits attribués à la Réunion par les Pouvoirs centraux, au titre des accords économiques franco-suisses, ainsi qu'à l'obtention préalable d'une autorisation d'importation et de paiement délivrée par les Autorités de l'île.

Si en raison de l'évolution actuelle de la conjoncture la politique adoptée par nos deux pays depuis 1945 tend à céder le pas à une liberté plus large des échanges, il y a lieu de souligner que la signature des arrangements commerciaux franco-suisses a permis d'introduire et de mieux faire connaître nos produits à la Réunion. En effet, par les contingents mis à la disposition du territoire, les importateurs

- 7 -

locaux se virent obligés, à un moment où la pénurie de faisait sentir, de nouer des relations directes avec les fournisseurs suisses, créant ainsi un mouvement commercial qui pourra certainement subsister dans l'avenir.

Sans atteindre un chiffre élevé, nos exportations se sont accrues au cours de ces deux dernières années, comme l'indique le tableau suivant qui donne également des précisions sur les marchandises suisses les plus recherchées:

<u>Produits importés:</u>		<u>Année 1947:</u>	<u>Année 1948:</u>
Lait condensé	fr.CFA.	34'000	1'586'000
Lait en poudre		13'000	303'000
Fromages		37'000	982'000
Tissus de coton écru		- -	707'000
Tissus de coton blanchi		- -	1'579'000
Tissus de coton divers		786'000	5'135'000
Crêpes et tulle		- -	315'000
Rayonnes		- -	853'000
Confections de coton		56'000	178'000
Bijouterie, Orfèvrerie		- -	97'000
Horlogerie		448'000	1'195'000
Machines et appareils électriques		- -	775'000
Appareils de TSF		203'000	954'000
Machines diverses		715'000	2'248'000
Machines et instruments de précision		323'000	36'000
Meubles		2'000	573'000

D'autre part, en ce qui concerne le rang de la Suisse, il s'inscrivait en 1948 de la manière suivante:

<u>Pays fournisseurs autres que la France et l'Union Française:</u>	<u>Valeur totale des exportations de ces pays vers la Réunion, (en milliers de fr.CFA):</u>
Etats-Unis d'Amérique	102'777
Belgique	37'919
Angleterre	32'492
Afrique du Sud	29'492
Suède	27'111
Australie	26'937
<u>S u i s s e</u>	<u>17'592</u>
Hollande	13'407
Tchécoslovaquie	3'365
Danemark	3'032
Allemagne	2'716
Italie	2'210

... / 8

- 8 -

Ces résultats favorables ont été acquis grâce à la demande des produits étrangers qui, il ne faut pas l'oublier, fut particulièrement forte au cours de ces dernières années. Ceci explique l'augmentation des nos exportations en 1948.

Actuellement la Réunion a retrouvé son rythme normal: le déséquilibre économique a disparu; le pays s'est réapprovisionné; la cadence des ventes a ralenti et les commerçants réunionnais et chinois ont de la peine à écouler certaines de leurs marchandises, surtout les cotonnades et tissus de fantaisie.

Ainsi, ce n'est pas faire preuve d'un pessimisme exagéré en disant, pour conclure, qu'il sera difficile à l'avenir de maintenir le volume actuel de nos livraisons étant donné les ressources limitées de ce lointain petit pays, qui est devenu un Département français depuis 1946, et dont la population ne dispose que d'un pouvoir d'achat bien modeste.

oOo

Tananarive, le 16 décembre 1949.

Th.R.Curchod,
Vice-Consul de Suisse.



CONSULAT DE SUISSE
TANANARIVE

pour les îles de Madagascar, de la Réunion,
de Mayotte, des Comores et dépendances

TANANARIVE, le 16 décembre 1949.
Adresse : Avenue Grandidier
Téléphone : 506

RÉFÉRENCE NOTRE R. VI d.
VOTRE Bo/M.Fr.Afr.87124.

E. V. D. HANDELSABTEILUNG			
<i>Ng. Afr. 1/1</i>			
4 JAN 1950	R	9/1	

Bo May 9/1

Monsieur le Ministre,

*remerciement relatif rapport
O. S. E. C. B.*

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport
économique sur l'île de la REUNION, pays que j'ai eu le
privilège de visiter récemment.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

le Gérant du Consulat de Suisse.

Ce rapport a été envoyé à:
Division du Commerce: original plus 2 copies,
Affaires Administratives, Département Politique: 1 copie,
Légation de Suisse, Paris, 1 copie.

A la Division du Commerce,
Département Fédéral de l'Economie Publique,
B e r n e